

Niveau de traçage gradué

Cette invention concerne un **niveau** sur lequel a été ajouté une partie verticale graduée en millimètre, qui a l'avantage de s'enclencher et de se déboîter aisément et à tout moment.

L'invention n'a pas de cote précise ; elle peut-être au minimum de 5 cm et au maximum de 1 m 50

Ce niveau sert notamment à régler des outillages sur divers machines d'équerrage ainsi qu'un réglage en hauteur.

Cette invention peut être utilisé en industrie, dans le bâtiment, le traçage d'escalier, les charpentes, l'ossature de bardage et l'agencement de magasins et de divers éléments.

Son emboîtement est très précis (90°). Dès la mise en place, le niveau est maintenu par une bille d'enclenchement très souple.

Démontage et remontage rapide, ce niveau peut également servir de règle pour tracer et prendre divers cotes.

Une fois démonté, il ne prend que peu de place dans la caisse à outil !

Ⓣ Dispositif de traçage à partir d'un niveau à bulle.
L'invention concerne un dispositif permettant d'améliorer cette condition.
Elle est constituée d'une partie (1) sur laquelle on ajoute une partie verticale (2) à 90° graduée (4) caractérisée par une entaille profilée mâle (5) et femelle (6) l'ensemble maintenu par une bille d'enclenchement (7).
Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à tous traçages dans les métiers du bâtiment et autres.

